

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

- Mieux gérer avant d'investir
- Renforcer la gestion locale et concertée
- Respecter le fonctionnement naturel des milieux
- Améliorer la gestion des débits pour satisfaire au respect du fonctionnement naturel des milieux, en particulier dans les bassins prioritaires et sur les ouvrages structurants
- Développer les outils permettant l'arbitrage des conflits entre les besoins

OBJECTIFS DU SDAGE

SYNTHÈSE PANORAMIQUE

Le contexte particulier du bassin Rhône Méditerranée Corse met la question de la répartition de l'eau au centre de bien des préoccupations des maîtres d'ouvrage et autres acteurs de l'eau. L'histoire de la gestion de l'eau dans le bassin en est profondément marquée et de nombreux aménagements en témoignent. Le panoramique 2000 a situé les différents problèmes (régimes de concession peu évolutifs, manque de connaissance sur de longues périodes des situations hydrologiques réelles, maîtrise d'ouvrage à développer, maîtrise et connaissance des coûts réels de l'eau prélevée selon les usages) et mis en valeur les premières démarches pour une meilleure gestion quantitative des ressources en eaux superficielles.

Deux ans après ce premier bilan, les indicateurs présentés démontrent un fort dynamisme des initiatives prises localement en faveur d'une meilleure répartition de l'eau respectueuse du bon fonctionnement du milieu aquatique et de ses annexes.

Il est à noter le souci quasi constant de fixer des objectifs sur les tronçons de cours d'eau concernés. Ceci conforte la position prise lors de l'élaboration du SDAGE de laisser aux acteurs locaux le soin de décider consensuellement de ces objectifs et non de les arrêter au niveau du bassin.

Dans ce constat, il faut mettre l'accent sur la prépondérance de l'émergence de maîtres d'ouvrage fédérateurs dans la résolution des problèmes. Par ailleurs la mise en place d'observatoires comme dans la Drôme, doit répondre au besoin d'affiner le suivi et la connaissance des situations hydrologiques.

Un certain nombre d'indicateurs permettent de mesurer l'importance de la pression des usages sur les milieux superficiels et d'en apprécier la complexité des enjeux. De nouveaux usages apparaissent à l'instar de la production de neige artificielle et se superposent à ceux déjà existants. Par ailleurs les zooms sur le renouvellement des concessions hydroélectriques en PACA et Franche Comté montrent les longs délais d'attente pour les faire évoluer.

Un dernier indicateur situe l'utilisation de la réglementation en période de crise. Il montre sur les quelques années observées que ces situations ne sont pas l'apanage des départements du sud. Il fait apparaître la récurrence de situations de crise sur certains départements.

Tout ceci confirme l'intérêt de poursuivre l'extension des démarches locales d'amélioration de la gestion quantitative des cours d'eau, seules à même de trouver les solutions d'une répartition équitable de la ressource.

Le développement important et très positif des initiatives locales constaté devra être confirmé dans les années à venir. Il sera nécessaire de mesurer les premiers effets et retombées des nouvelles dispositions de gestion initiées par ces démarches. Plus précisément, il faudra suivre les conditions de respect des objectifs de débits et mesurer dans le long terme l'évolution de la pression des différents usages sur la ressource et l'impact des préconisations en matière de gestion quantitative sur les cours d'eau et lacs. Ces objectifs encouragent la mise en place d'observatoires.

Les prochains panoramiques auront à rendre compte de ces éléments.